

PORTRAIT DIAGNOSTIC

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNAUTÉ NOURRICIÈRE DE SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON



AVANT-PROPOS & MOT DU MAIRE

Chères citoyennes et chers citoyens,

C'est avec une immense fierté et un profond engagement envers notre communauté que je vous écris aujourd'hui pour présenter un projet qui pourrait embrasser non seulement une partie de nos besoins alimentaires, mais aussi notre avenir durable et surtout notre solidarité grandissante. En tant que maire, il est de ma responsabilité de veiller au bien-être de chacun d'entre vous et contribuer à ce que notre municipalité continue d'être un modèle de partage et de permaculture humaine.

Ici débute un chapitre novateur dans l'histoire de Saint-Étienne-de-Bolton : le plan de développement de la communauté nourricière. À l'image de nos ancêtres et de ceux qui nous précèdent et qui se sont uni pour bâtir nos villages, ce plan reflète notre désir collectif de cultiver un avenir plus sain, plus connecté à la terre et plus résilient, tout en renforçant les liens qui unissent nos citoyens. Au cœur de ce projet réside notre engagement envers le développement durable. Alors que nous faisons face à des défis environnementaux, il est de notre devoir d'explorer des solutions innovantes pour préserver nos ressources naturelles et créer un environnement propice à l'épanouissement de générations futures.

Le plan de développement de la communauté nourricière incarne cette vision en favorisant une approche holistique de l'alimentation. En encourageant la production locale, le partage des ressources et des connaissances, les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et la sensibilisation à une alimentation saine, nous tricoterons les fils de la durabilité dans le tissu même de Saint-Étienne-de-Bolton.

J'invite chacun d'entre vous à prendre part à cette aventure passionnante. Que vous soyez un passionné de jardinage, un fervent défenseur de l'environnement ou simplement soucieux de la qualité de l'alimentation que nous offrons à nos familles, il y a une place pour vous dans ce projet.

Ensemble, nous cultiverons non seulement des jardins nourriciers, mais aussi des liens sociaux plus forts, une fierté communautaire renouvelée et un avenir durable pour tous. Je suis impatient de voir fleurir nos idées et nos efforts collectifs au sein de cette initiative extraordinaire. Ensemble, nous écrirons une nouvelle page de l'histoire de notre ville, une page tournée vers la durabilité, la santé et la solidarité.

Bienvenue dans le Plan de Développement de la Communauté Nourricière – votre opportunité de faire une différence durable et de participer activement à la construction d'une communauté plus forte et plus épanouie.

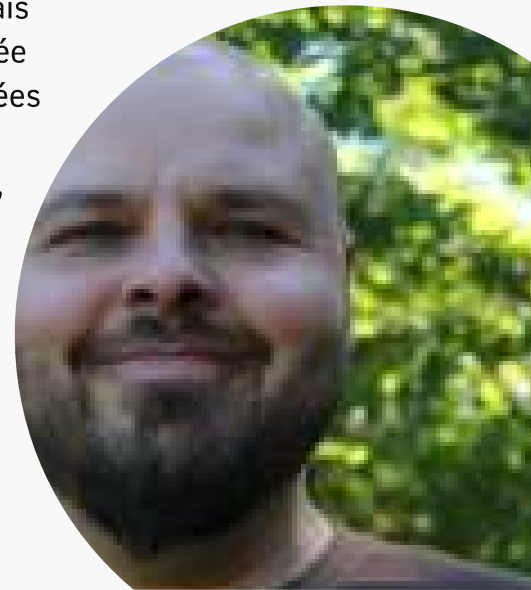


TABLE DES MATIÈRES

Introduction	II
Les acteurs de la démarche	II
Un plan de développement d'une communauté nourricière	1-2
Les objectifs d'un PDCN	1
Les jalons du PDCN	2
Contexte socio-économique	3-8
Saint-Étienne-de-Bolton	3
Survol du contexte socio-économique	4-8
Le territoire et ses composantes	9-13
Le climat et les changements climatiques	10
Le sol	11-12
Bref historique de l'agriculture	13
L'alimentation sur le territoire	14-21
Le territoire agricole d'aujourd'hui	14-15
Les habitudes d'approvisionnement alimentaire	16
Les principaux facteurs qui motivent le choix d'épicerie	17
Les habitudes de déplacements à des fins d'alimentation	17
La production personnelle en bref	18
Les habitudes de conservation et de transformation	19
Les leviers et les freins à l'autoproduction	20
Les pratiques écoresponsables	21
Les planifications publiques	22-24
Les politiques municipales et de la MRC	22-23
La réglementation	24

TABLE DES MATIÈRES

Les initiatives sur le territoire	25-33
Un territoire productif	26-29
Un accès amélioré aux aliments sains	30
Des entreprises prospères et responsables	31
Une demande de proximité accrue	31-32
Un cycle de vie optimisé	33
Liste des acteurs du système alimentaire à proximité de SEDB	34
Une carte des initiatives et producteurs locaux de SEDB	35
Profil des répondants au sondage	36
Autres ressources	37
Diagnostic	38
Les forces à conserver	39
Les faiblesses à travailler	40
Les opportunités à explorer	41
Les menaces à se méfier	42
Références	43

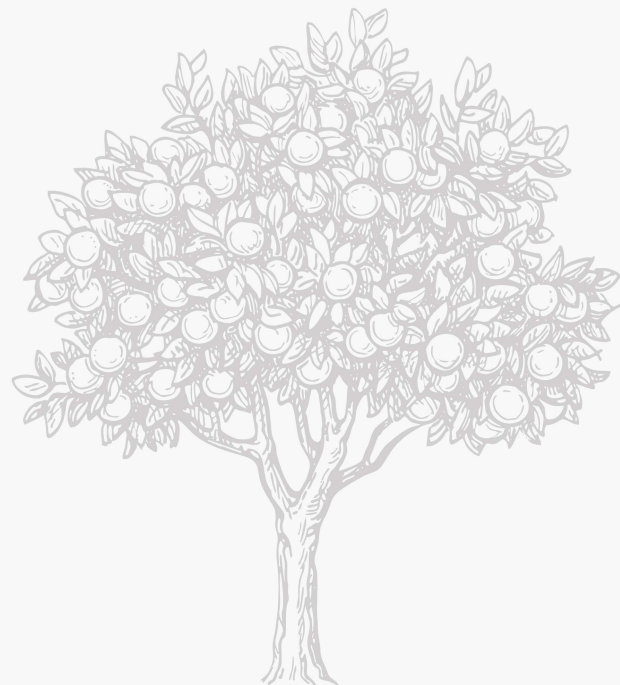
INTRODUCTION

À la fin de l'année 2022, Saint-Étienne-de-Bolton (SEDB) a décidé de se lancer dans une démarche de plan de développement d'une communauté nourricière. Première de sa MRC à entamer une telle démarche, la municipalité souhaite favoriser sa résilience et son autonomie alimentaire dans un contexte d'adaptation aux changements climatiques.

Les aliments que nous consommons sont le résultat de la contribution d'une multitude d'acteurs et doivent souvent passer par plusieurs étapes avant d'atteindre notre assiette. Mondialement, le secteur alimentaire représente plus de 30 % des émissions de gaz à effet de serre émis par les humains, contribuant donc grandement au réchauffement climatique, tout en étant une cause importante de perte de biodiversité.

Un plan de développement d'une communauté nourricière (PDCN) permet donc de repenser le système alimentaire en abordant les enjeux environnementaux, économiques et sociaux à l'échelle locale. Repenser le système alimentaire de la communauté implique la contribution des nombreux acteurs de la communauté, tant au niveau de la réflexion que des actions à poser.

Le résultat de la première étape est ici. Ce portrait de la situation actuelle du système alimentaire de Saint-Étienne-de-Bolton est le fruit du travail d'un comité de citoyens engagés, le comité communauté nourricière, en partenariat avec le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie et la MRC de Memphrémagog. Cette démarche, qui vise ultimement à se doter d'une vision et d'un plan d'action rassembleurs, s'étalera jusqu'à la fin de l'année 2023, pour ensuite, mettre en œuvre les actions qui auront été identifiées comme étant prioritaires sur un échelon de cinq ans.



LES ACTEURS DE LA DÉMARCHE

La création d'un tel portrait n'aurait pas été possible sans la généreuse contribution de plusieurs acteurs sur le territoire.

Le comité communauté nourricière

Mandat

Tout au long du projet, le comité a comme mission d'orienter, de commenter et d'approuver chacune des étapes découlant du portrait – diagnostic et éventuellement du plan d'action.

David Auclair – Maire

Alexandre Berger – Conseiller municipal

Anne-Marie Demers – Conseillère municipale

Yves Fallu – COOP du Grand-Bois

Jean Carrière – COOP du Grand-Bois

Maude-Émilie Pépin - Citoyenne

Anna Urbanek - Citoyenne

Élisabeth Couture - Citoyenne et présidente de la corporation Loisirs et culture de SEDB

François Thibault - Citoyen

Caroline Ouellette - Citoyenne et propriétaire de la petite fiole

Marie-Claude Blondin – Citoyenne et propriétaire de l'érablière du lac Libby

Jean-Pierre Lavoie – Citoyen et Agriculteur

Michèle Turcotte - Citoyenne

Kassandra Lacasse – Citoyenne

Roxanne Cloutier – CRE Estrie

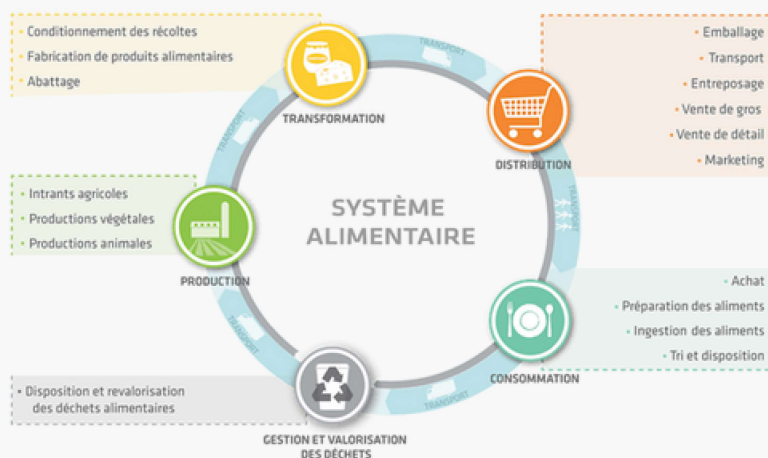
Jacinthe Caron – CRE Estrie

Lyne Desnoyers – MRC de Memphrémagog



LES OBJECTIFS D'UN PDCN

Un système alimentaire est généralement représenté par un cycle, qui inclut toutes les étapes par lesquelles les aliments que nous consommons peuvent passer, « de la ferme à l'assiette ». Dans le contexte de Saint-Étienne-de-Bolton, on inclut aussi la chasse, la pêche et la cueillette sauvage, activités qui peuvent représenter une portion importante de l'alimentation pour certains ménages.



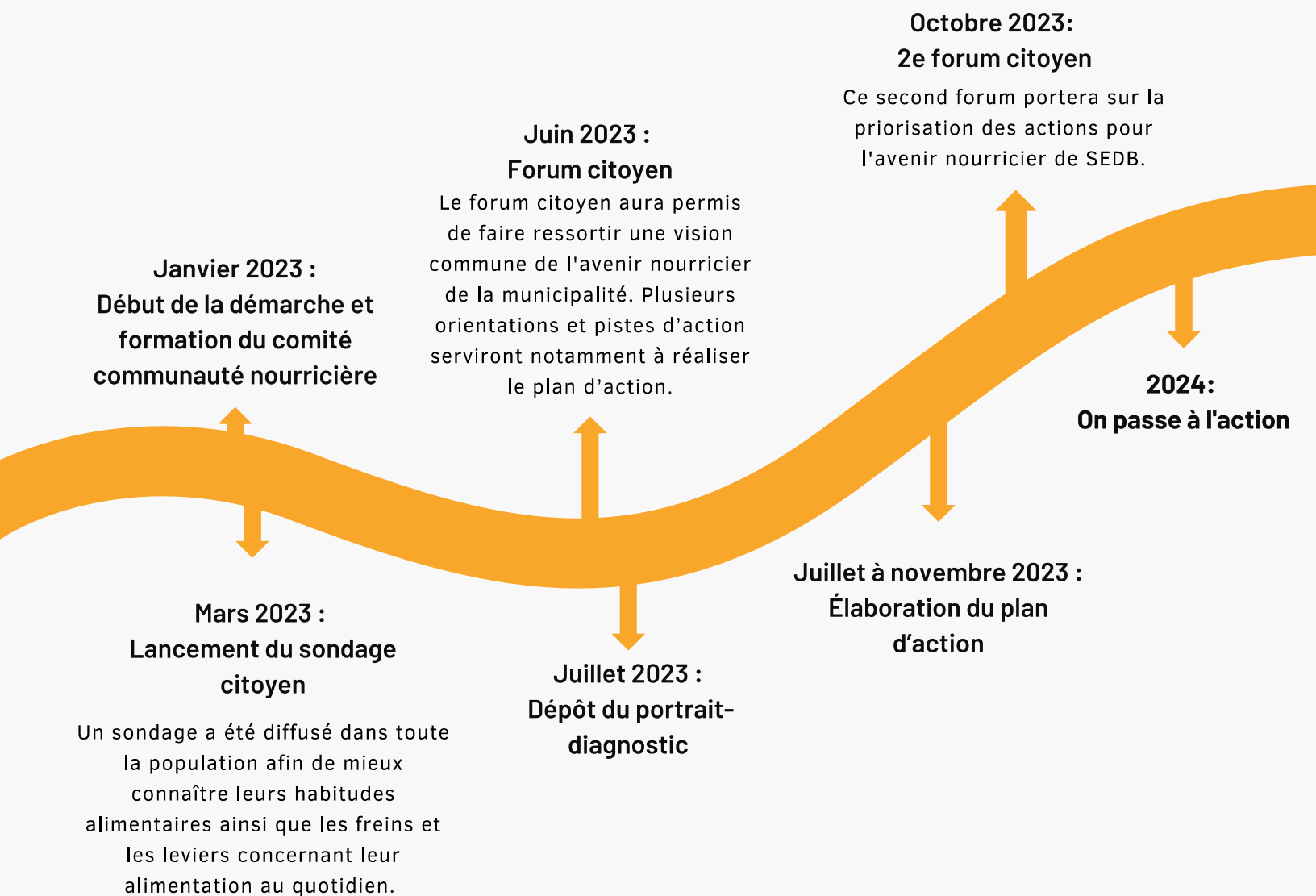
Vivre en ville, 2015

Un plan de développement d'une communauté nourricière favorise le développement d'un système alimentaire durable. Un système alimentaire durable s'intéresse donc aux interactions et aux associations possibles entre les acteurs, les initiatives, les infrastructures du système alimentaire, tout en favorisant la santé environnementale et humaine (Vivre en ville, 2015). Selon l'approche de Vivre en ville, cinq ingrédients contribuent à nourrir le système pour le rendre plus durable (2021).



Vivre en ville, 2021

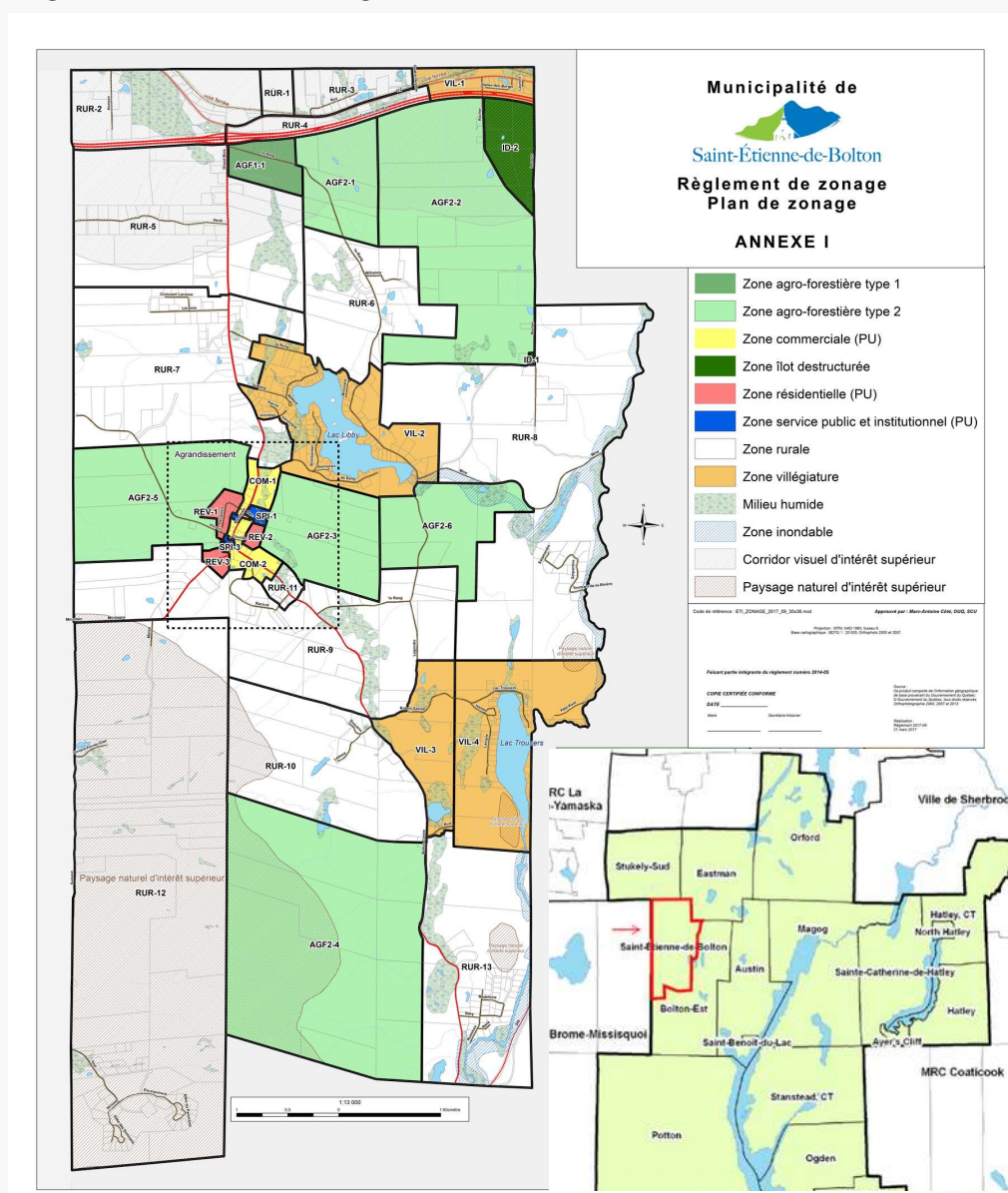
LES JALONS DU PDCN



SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON (SEDB)

La municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton est située au centre ouest des limites de la MRC de Memphrémagog, dans la région administrative de l'Estrie. SEDB partage des limites municipales avec les municipalités de Stukely-Sud, d'Eastman, de Bolton-Est et de Bolton-Ouest et se trouve à une cinquantaine de kilomètres de Sherbrooke. Avec une superficie de 48 km², la municipalité occupe le 13^e rang sur les 17 municipalités de la MRC en termes de superficie. En bref, sa population compte pour 1,5% de la population de la MRC de Memphrémagog.

Figure. Carte de zonage de Saint-Étienne-de-Bolton en 2021



SEDB, 2017

SURVOL DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Sommaire...

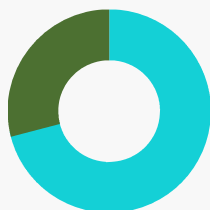
Caractéristique	MRC Memphrémagog	SEDB
Population	57 797	816
Densité population	42 hab / km2	17 hab / km2
Nb de ménage	25 600	410
Évolution démo. 5 ans	+8,7%	+21,1%
Âge médian	54	60
Âge moyen	49	54

(Statistique Canada, 2021)

Population totale à Saint-Étienne-de-Bolton en 2021

Population saisonnière

334

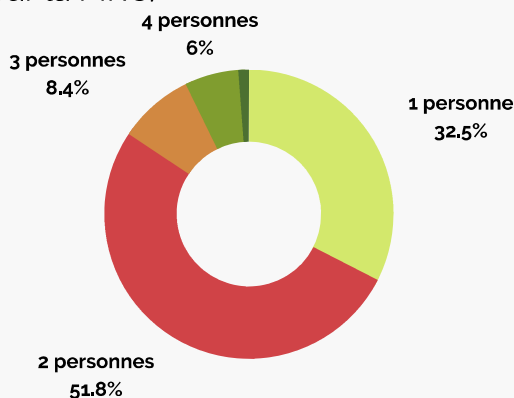


Population totale estimée:
1 129 habitants

Population permanente
816

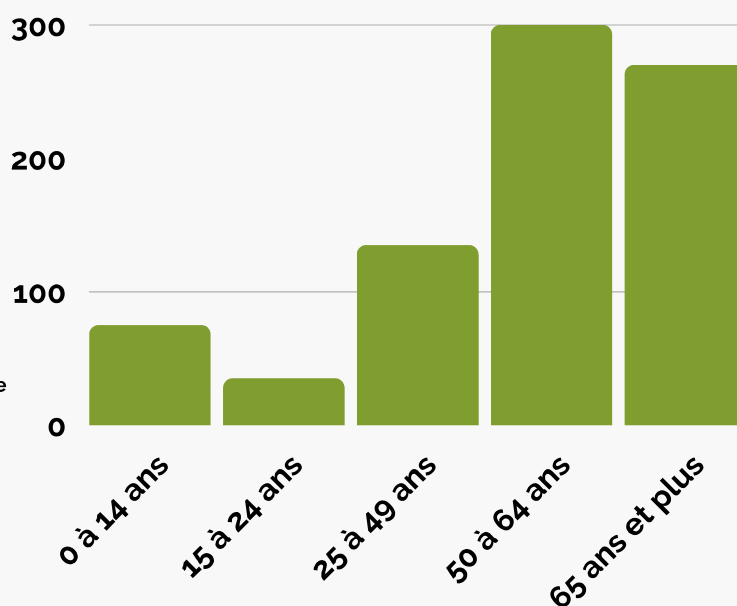
Taille moyenne des ménages

- Un total de 410 ménages
- Augmentation de 95 ménages depuis 2016
- Construction de 45 nouveaux logements privés de 2016 à 2021
- La valeur moyenne des logements est de 390 000\$. (valeur moyenne de 402 400\$ pour la MRC)



Taille moyenne des ménages à SEDB en 2021

Âge de la population par tranche d'âge à SEDB en 2021



SURVOL DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Sommaire de la situation au travail en 2021 (Statistique Canada)

Caractéristique	MRC Memphrémagog	SEDB
Revenu d'emploi médian (par personne)	40 000	42 400
Indice de vitalité économique	1,18	5,49
Chômage	6,5%	8,5%
Taux d'emploi	43%	53%
Personnes en faible revenu (mesure de faible revenu après impôt)	9,6% de 18 à 64 ans et 15,7% des 65 ans et plus	11,2% de 18 à 64 ans et 14% des 65 ans et plus

L'indice de vitalité économique comprend trois indicateurs: le marché du travail (taux de travailleurs de 25 à 64 ans), le revenu médian et le dynamisme démographique (taux d'accroissement annuel sur une période de 5 ans).

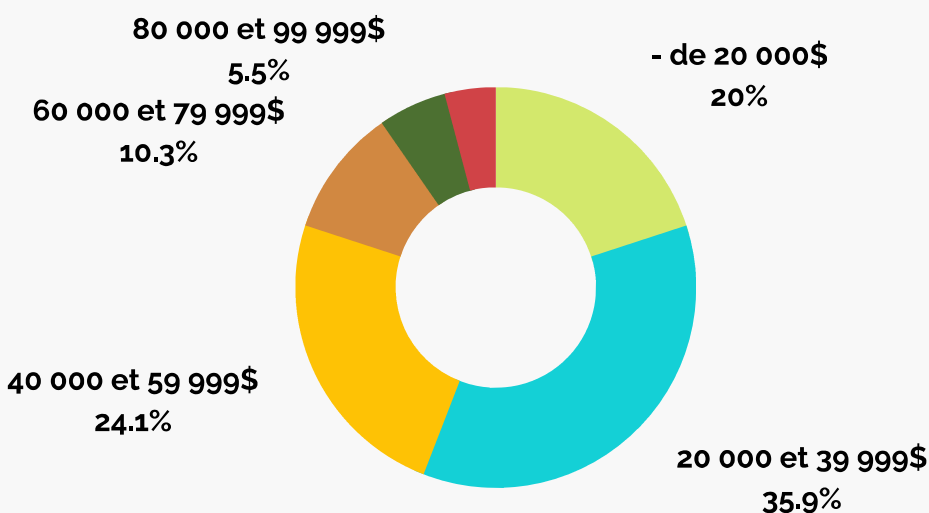
Taux de chômage

70 ménages consacrent 30% ou plus de leur revenu total aux frais de logement ou réparations majeures requises ou logement de taille insuffisante.

Indice de défavorisation

Selon l'indice de défavorisation combinée de 2016, la municipalité est considérée comme ayant une tendance à la favorisation sur tout son territoire soit la catégorie matériellement et socialement très favorisée (gouvernement du Québec, 2016).

Revenu d'emploi par personne après impôt à SEDB en 2021 (Statistique Canada, 2021)



Éducation

- 645 habitants ont un diplôme d'études secondaires
- 290 habitants ont un baccalauréat ou un grade supérieur

Langue

- La majorité de la population est francophone, avec une cinquantaine d'habitants dont la langue première est l'anglais.

SURVOL DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Services offerts aux citoyens

Vu la petite taille de la municipalité, celle-ci compte sur les municipalités avoisinantes pour offrir différents services aux citoyens. Par exemple, les enfants de la municipalité sont dirigés vers l'école Val-de-Grâce à Eastman (distance de 10 km du village) et les adolescents sont principalement dirigés vers l'école secondaire de la Ruche à Magog (distance de plus ou moins 25 km du village) (SEDB, 2023).

Activités économiques

La municipalité est principalement reconnue comme un endroit touristique, accueillant plusieurs visiteurs et saisonniers annuellement. Au total, sur le territoire, on répertorie :

- 0 industrie
- 5 commerces
- 4 institutions
- 6 exploitations agricoles enregistrées
- 19 producteurs forestiers (SEDB, 2014)

On compte aussi la présence de deux terrains de camping. D'une part, le camping Domaine du lac Libby abrite 300 emplacements, dont 200 saisonniers avec un accès à une plage surveillée. D'autre part, le camping du Domaine des Cantons offre 185 sites de camping et de caravanage ainsi que des installations de prêt-à-camper et des maisons modulaires (SEDB, 2014).

La municipalité met également en valeur ses artistes issus de domaines variés comme les arts visuels, la musique et les métiers d'art. Ceux-ci ont l'occasion d'exposer leur travail notamment lors de l'évènement festif estival Gens de mon village qui a lieu dans la municipalité.



Photo du festival gens de mon village (SEDB, 2016).

SURVOL DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Services offerts aux citoyens: événements et activités

Chaque année, la municipalité accueille plusieurs activités sur son territoire. L'organisateur principal de ces événements est la Corporation de Loisirs et Cultures de SEDB, OBNL depuis 2003, qui organise annuellement une série d'événements et d'activités pour promouvoir la culture et les activités récréatives auprès de la population. De plus, la municipalité offre des loisirs intermunicipaux pour tous les âges en collaboration avec Austin, Eastman, Bolton-Est et Stuckley-Sud.

Liste sommaire des événements de l'année 2022-2023 organisés par la corporation

- Décembre: fête de Noël des enfants: activité festive en plein air
- Janvier à mars: patinoire au parc municipal
- Mars: activités du cycle des saisons (randonnées, confection de semis, etc.), série d'activités pour la relâche: pistage, raquette, glissade, rallye actif, sculpture, danse, etc.
- Mai: soirée spectacle de démonstration des talents
- Juin: plusieurs activités en l'honneur de la fête nationale du Québec
- Juillet: circuit artistique pour découvrir les artistes du village, atelier de démonstration de tissage, événement musical au parc municipal
- Octobre: concert de l'ensemble vocal, pièce de théâtre (histoire de mon village), Halloween

D'autres événements sont aussi organisés par différents organismes sur le territoire, notamment les journées de friperie éphémère organisées par le Touski-s'met, ou encore, les nombreuses activités organisées par la COOP du Grand-Bois.

SURVOL DU CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Le réseau de transport

Au total, la municipalité compte sur son territoire 12 km d'autoroute, 4 km de route nationale et près de 55 km de route locale. Le territoire est présentement peu développé pour accueillir des pistes cyclables et favoriser la mobilité durable. Cependant, des bollards de sécurité ont été installés le long de la rue principale afin d'assurer une meilleure protection des cyclistes. Enfin, aucun transport en commun, ni transport adapté n'est offert sur le territoire. En ce qui trait du transport actif, la MRC de Memphrémagog propose notamment le sentier touristique cyclable le tour des Bolton, qui passe notamment par Saint-Étienne-de-Bolton (carte vélo MRC de Memphrémagog, 2023).



Figure 1. Sentier touristique cyclable le tour des Bolton (Carte vélo MRC de Memphrémagog, 2023).



La gestion des matières résiduelles

Les Stéphanois sont desservis par une collecte des ordures (1x/3sem), des matières recyclables (1x/2sem) et des matières compostables (1x/mois d'hiver et 2x/mois l'été) depuis 2018.

LE TERRITOIRE ET SES COMPOSANTES

L'occupation du territoire est grandement influencée par les caractéristiques physiques de SEDB. Le territoire de la municipalité, offre des paysages vallonnés, dominés par un massif montagneux comprenant le mont Foster, le mont Gauvin et le mont Saint-Étienne au sud-est ainsi que trois collines situées dans la vallée de la rivière Missisquoi Nord. Elle compte 86,6% de son territoire sous couvert forestier. On note également la présence d'un réseau hydrographique constitué de la rivière Missisquoi Nord et de deux bassins-versants comportant des lacs ainsi que plusieurs milieux humides. Le territoire rocheux présente notamment de fortes pentes, occasionnant un développement plus difficile à plusieurs endroits.

Bref aperçu du territoire

- Un noyau villageois au cœur du territoire développé autour d'une intersection et dont l'église et la mairie sont les principaux bâtiments;
- Une zone boisée ou en friche domine le paysage, comportant quelques érablières et de plus en plus d'occupation de type villégiature;
- Un territoire à 86,6% en couvert forestier (MRNF, 2011 dans MRC de Memphrémagog, 2014).
- Une zone agroforestière couvrant environ 30 % du territoire;
- Des aires de milieux naturels en conservation volontaire;
- La réserve naturelle de conservation Terri-Monahan de 304 ha partageant ses frontières avec Bolton-Est;
- Des aires de villégiature bien développées au pourtour immédiat des lacs Libby et Trousers.



Le paysage bâti

La municipalité a en sa possession quelques terrains dont la mairie, qui est un lieu de prise de décisions, de travail et de rencontres, dont les salles peuvent être réservées par des organismes ou des citoyens pour différentes réunions. La municipalité compte aussi un parc municipal constitué de deux secteurs séparés par la route. Le premier secteur inclut un chalet avec de l'eau potable et des toilettes où peuvent être pratiqués plusieurs sports et jeux pour enfants et adultes. Le secteur de l'étang, de l'autre côté de la route, comporte un étang et un court sentier. Enfin, dans le cœur villageois, on relève la présence de la paroisse du Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

- La municipalité est desservie par le réseau électrique d'Hydro-Québec.
- La municipalité n'offre aucun service d'aqueduc et d'égouts.

LE TERRITOIRE ET SES COMPOSANTES

Le climat et les changements climatiques

Le climat joue un rôle essentiel dans la production alimentaire. Il influence la croissance et le développement des végétaux et a un impact sur toutes les activités agricoles. Les changements climatiques ont et auront donc beaucoup d'influence sur le paysage agricole et sur la production alimentaire. Entre autres, on estime qu'ils apporteront une saison de croissance des végétaux plus longue et que les besoins en eau des plantes seront plus élevés (CDAQ, 2021).

À l'horizon 2050, en Estrie, on prévoit :

- Une augmentation de température moyenne annuelle de 2,7 C
- Une augmentation des précipitations totales annuelles de 68 mm

Un printemps plus tôt, mais plus humide. Une saison de croissance allongée.

Des hivers plus courts avec de plus grands risques de gel.



Des étés plus chauds avec une hausse des canicules et des pluies intenses plus fréquentes.

Des automnes plus longs avec des précipitations stables.

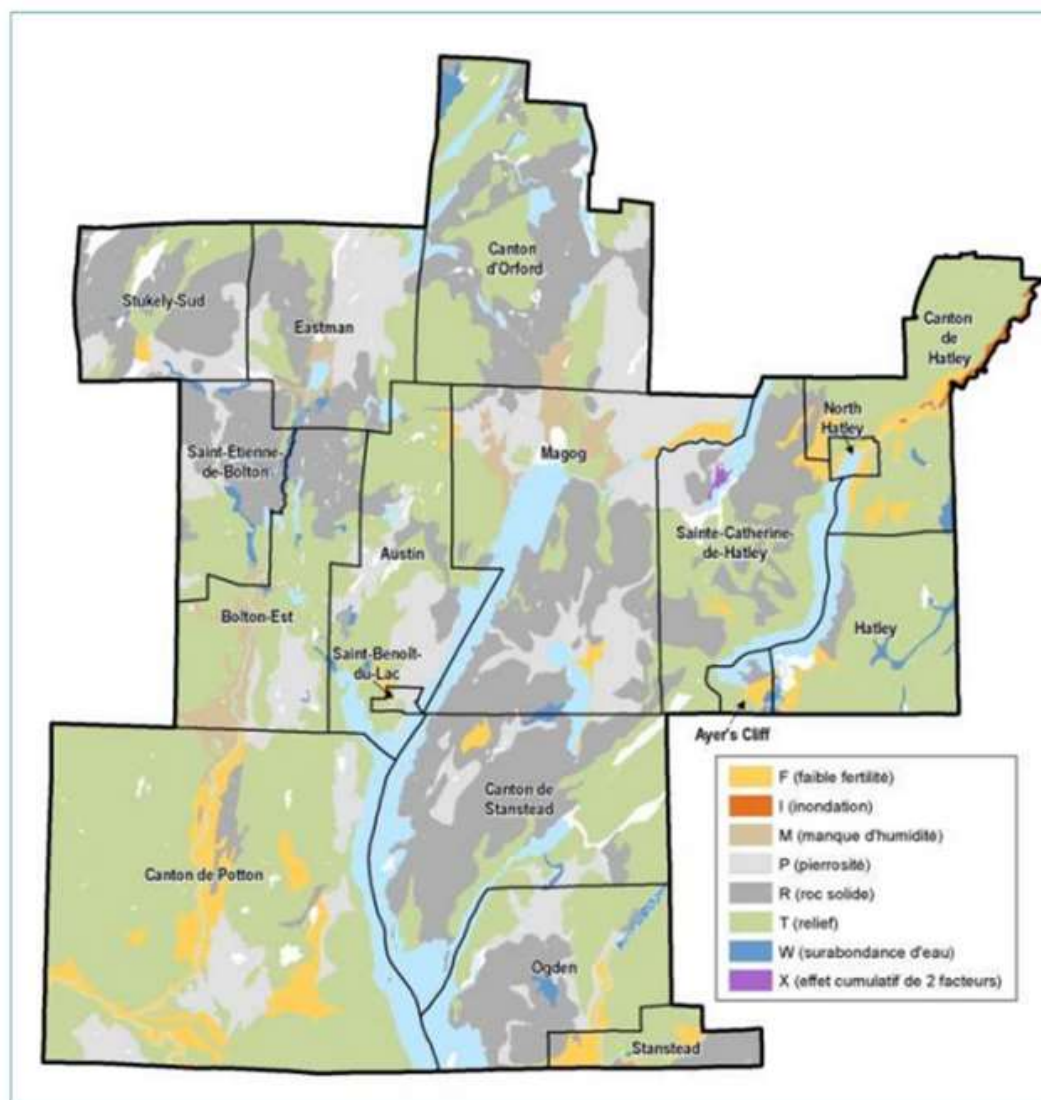
En 2021, la MRC de Memphrémagog a cartographié l'indice de vulnérabilité sur son territoire, positionnant la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton comme étant à très faible risque de vulnérabilité. Néanmoins, un PDCN est un élément central pour assurer que la communauté soit plus résiliente.

LE TERRITOIRE ET SES COMPOSANTES

Le sol

La majorité des sols sur le territoire de SEDB n'est pas favorable à l'agriculture, ce qui limite grandement le choix de cultures ou de types de production. Le sol est caractérisé par du roc solide et un relief peu propice à la culture.

Figure 2. Limitations des sols de la MRC de Memphrémagog (PDZA MRC de Memphrémagog, 2014)



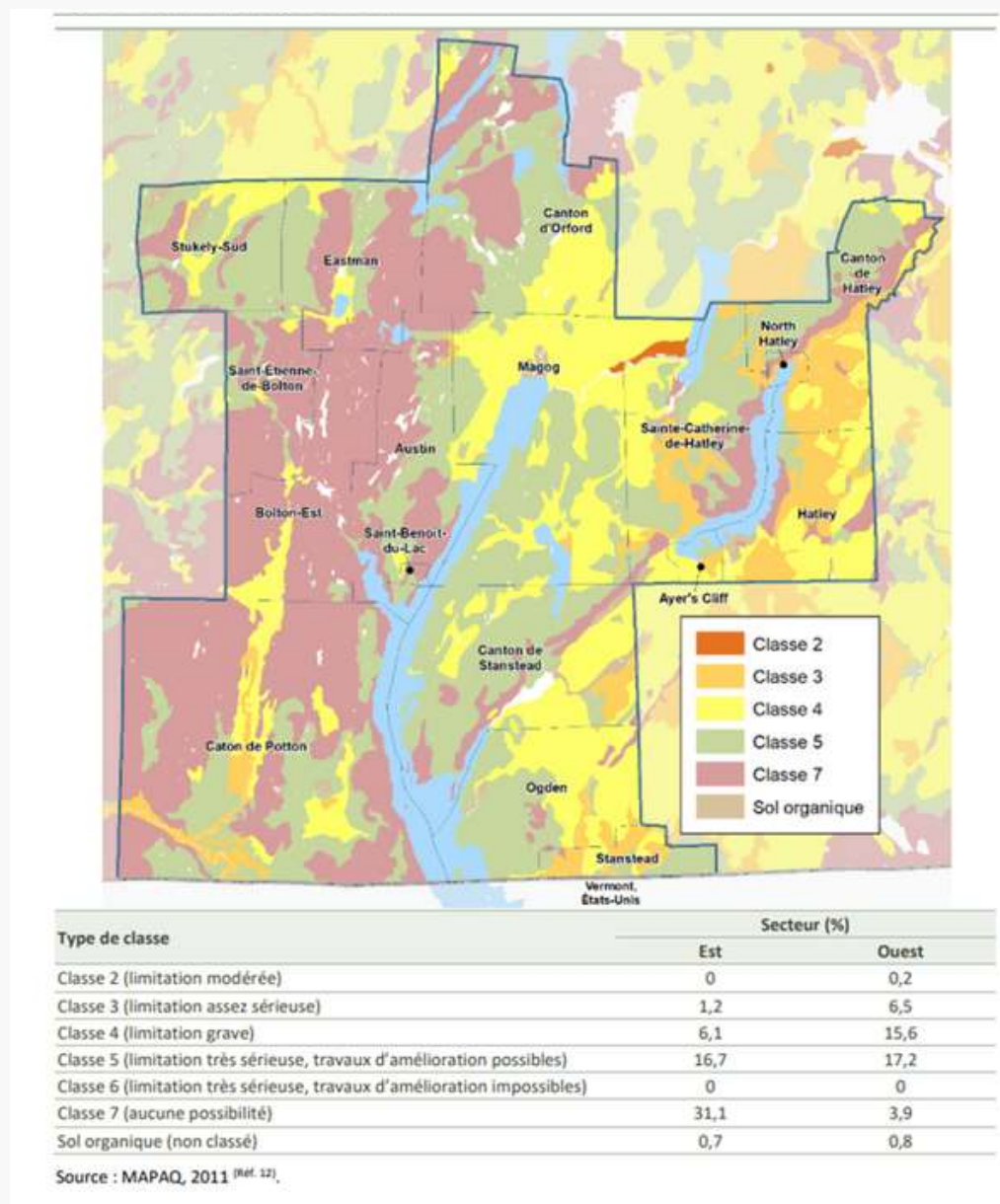
Source : AAC, 2013 (PME 11).

LE TERRITOIRE ET SES COMPOSANTES

Le sol

En somme, 76,8 % du sol sur le territoire est de classe 7, ce qui signifie un sol n'offrant aucune possibilité pour la culture ni pour le pâturage permanent. De la superficie totale de la municipalité, 18,7 % du sol est de classe 5 (limitations très sérieuses, travaux d'amélioration possibles).

Figure 3. Potentiel pédologique des sols de la MRC de Memphrémagog (PDZA MRC de Memphrémagog, 2014)



LE TERRITOIRE ET SES COMPOSANTES

Bref historique de l'agriculture

La colonisation de la MRC de Memphrémagog a débuté en 1791, avec une première vague d'immigration dans les « Eastern Townships ». La colonisation de Saint-Étienne-de-Bolton remonte à 1837. La corporation municipale fût établie en 1939 (SEDB, s.d.). Dès ses débuts, la municipalité est reconnue pour être une municipalité où plusieurs fermes familiales sont établies et où plusieurs terres ont été défrichées afin d'y pratiquer l'agriculture. En 1939, on y compte majoritairement des fermes de subsistance; on y a déjà compté 65 fermes actives (SEDB, s.d.). Cependant, dans les années 1950, plusieurs terres, devenues trop rocheuses sont délaissées par les fermiers et vendues (SEDB, s. d). Aujourd'hui, il est possible de constater que certaines terres agricoles d'autrefois on laissé place à la forêt ou au développement résidentiel de certains secteurs.

Figure 4. Le territoire agricole de Saint-Étienne-de-Bolton vers 1950



Photo tirée de: SEDB, s.d.

Figure 4. Le territoire de Saint-Étienne-de-Bolton en 2023

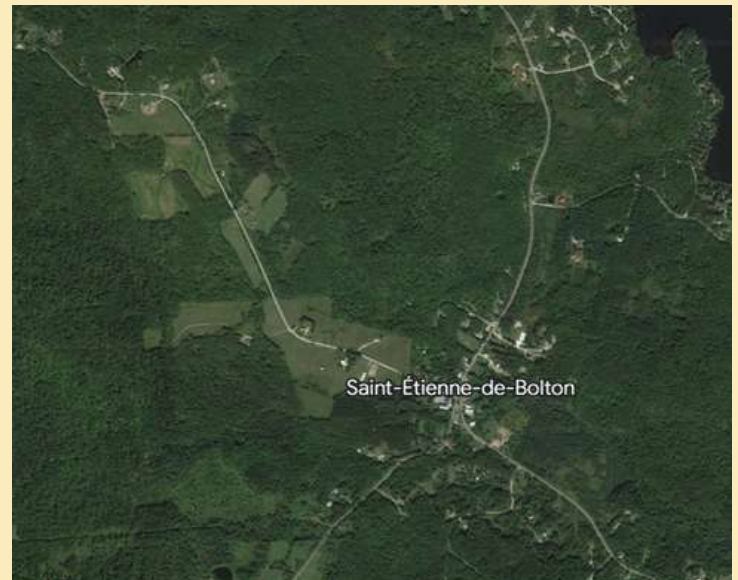


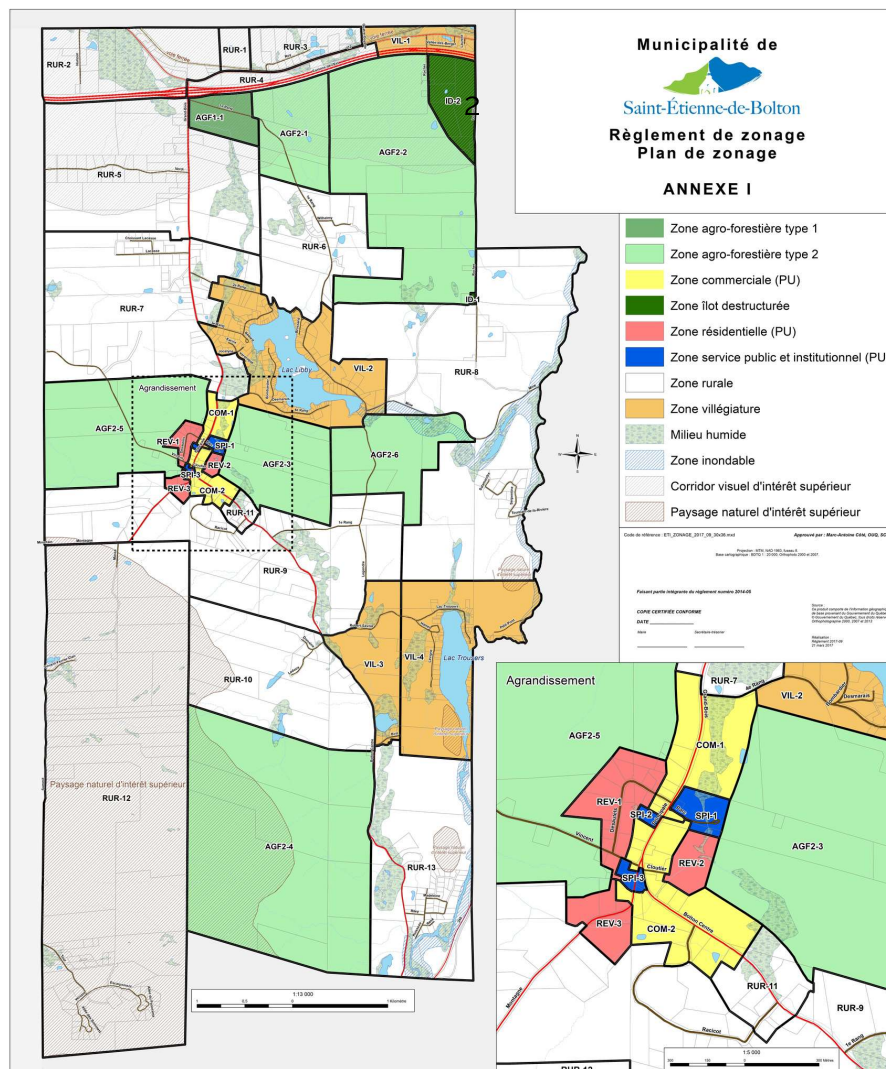
Photo tirée de: Google maps, 2023

L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

Le territoire agricole d'aujourd'hui

À ce jour, le territoire agricole de Saint-Étienne-de-Bolton occupe 13,09 km², soit un peu moins que la zone agricole permanente occupe environ 30 % (un peu plus de 14 km²) du territoire. On y retrouve six exploitations agricoles enregistrées, ayant comme revenu total près de 292 500 \$ (MAPAQ, 2023). Parmi ces entreprises, on y retrouve des érablières, des productions de fourrages, des productions de bovins, chevaux et ovins de boucherie ainsi que de petites superficies en production fruitière (champs et vergers).

Figure 6. Zone agricole permanente sur le territoire en 2017
(SEDB, 2017)



L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

Le territoire agricole d'aujourd'hui

Depuis 2010, le nombre d'exploitations agricoles enregistrées à Saint-Étienne-de-Bolton a augmenté, passant d'une seule exploitation enregistrée à quatre en 2017 et six en 2023.

La production commerciale en bref selon les exploitations agricole enregistrées au MAPAQ (2023)

- 5500 entailles
- 53 hectares en fourrage
- De petites superficies en production fruitière (champs et vergers)
- De petites productions bovines, chevalières et ovines
- Un rucher (production apicole)



Les types de production des agriculteurs sur le territoire selon les répondants au sondage.

- 1 production d'œufs féconds, de poussins et d'œufs et/ou volailles
- 2 productions maraîchères
- 1 production de volailles et/ou œufs et production apicole
- 1 production fruitière
- 1 production acéricole
- 1 production de foin et de viande

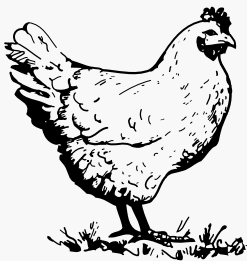


Figure 7. Évolution du nombre d'exploitations agricoles enregistrées à la MRC de Memphrémagog

Municipalité	Nombre d'exploitations agricoles enregistrées		
	2000	2010	2017
Austin	8	7	9
Bolton-Est	2	0	2
Eastman	0	5	6
Canton d'Orford	3	10	14
Canton de Potton	34	27	23
Saint-Benoît-du-Lac	1	1	1
Saint-Étienne-de-Bolton	1	2	4
Stukely-Sud	14	16	17
Secteur ouest	63	68	76
Ayer's Cliff	5	2	1
Hatley	23	22	23
Canton de Hatley	17	20	30
Magog	30	31	31
North Hatley	0	0	0
Ogden	24	20	18
Sainte-Catherine-de-Hatley	34	29	20
Stanstead	8	9	8
Canton de Stanstead	15	12	10
Secteur est	156	145	141
Memphrémagog	219	213	217

Source : MRC de Memphrémagog, 2014 (Ref. 70), MAPAQ, 2017 (Ref. 72).

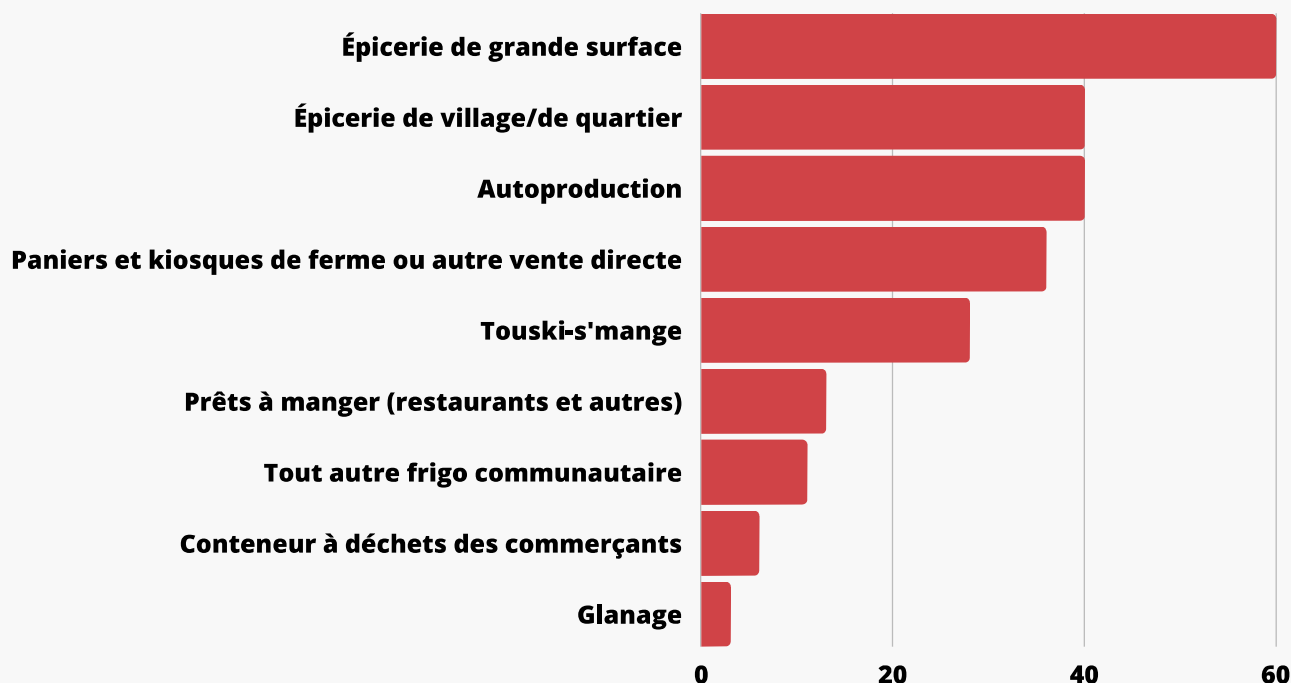
Figure tirée de: MRC de Memphrémagog, 2014

L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

Les habitudes d'approvisionnement d'une partie de la population

Dans le cadre d'un sondage réalisé en mars dernier pour le PDCN, les participants ont d'abord été sondé sur leurs habitudes de consommation et d'approvisionnement. Au total, ce sont 67 personnes qui ont répondu au sondage. Ci-bas, on peut remarquer une grande diversité d'approvisionnement.

Provenance des aliments des répondants.



De ces options, les participants devaient sélectionner les trois principaux choix parmi lesquels leur alimentation provient. La majorité ont répondu que leur alimentation provenait principalement :

1. D'épicerie de grande surface (60/67);
2. D'épicerie de village/quartier (40/67);
3. D'autoproduction (40/67)
4. De paniers et kiosques de ferme ou autres ventes directes (36/67)

45 personnes souhaiteraient acheter une plus grande part de leurs aliments dans des kiosques et des paniers de fermes et 21 personnes le seraient peut-être (soit 66/67 répondants).

L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

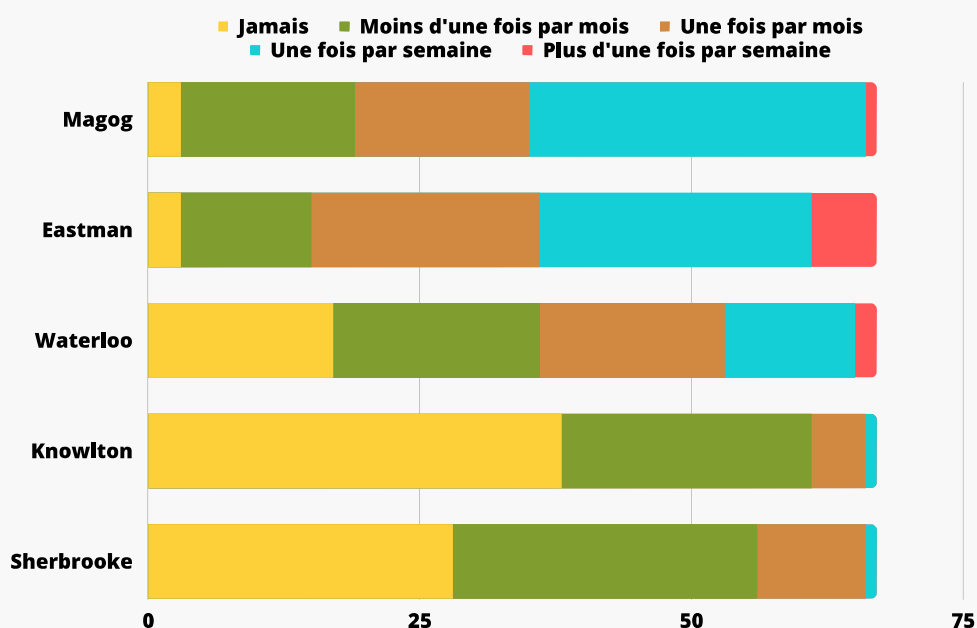
Les principaux facteurs qui motivent le choix d'épicerie selon les réponses au sondage,

- 1. Le prix des aliments (48/67)
- 2. La provenance locale des aliments (47/67)
- 3. La proximité de l'épicerie (36/67)
- 4. La diversité des aliments (35/67)
- 5. La présence d'aliments biologiques (33/67)

Les habitudes de déplacements à des fins d'alimentation

Selon les résultats du sondage, une plus grande proportion de répondants se déplacent chaque semaine à des fins d'alimentation à Magog et à Eastman, suivi de Waterloo. De plus, très peu de personnes se déplacent plus d'une fois par semaine aux endroits mentionnés.

Habitudes de déplacements à des fins d'alimentation dans cinq localités.



Les habitudes d'approvisionnement dans les marchés publics

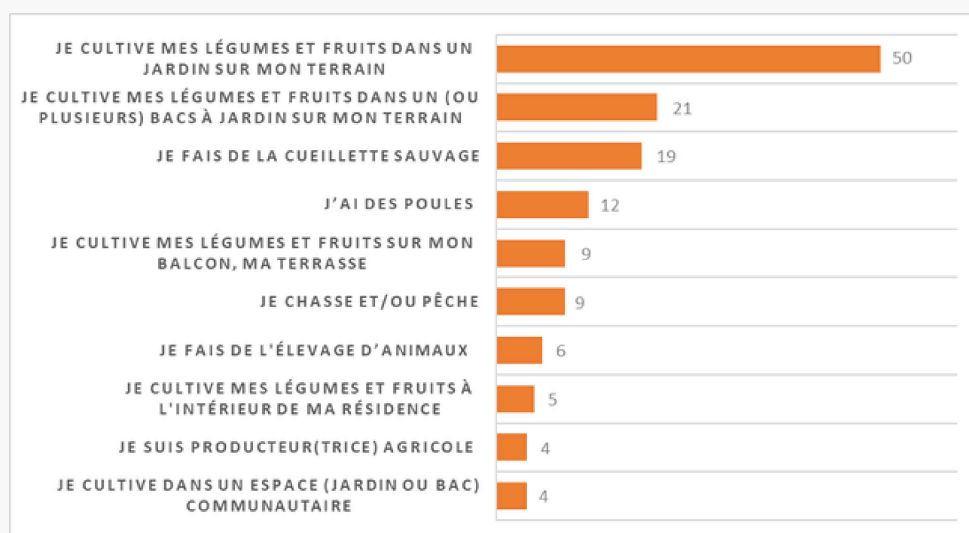
Plusieurs municipalités voisines ou à proximité de SEDB ont, en période saisonnière, un marché public sur leur territoire. Au total, ce sont 79 % des répondants (53/67) qui visitent des marchés publics et 11 personnes qui visitent chaque semaine un marché public. De plus, parmi les choix qui leur avaient été suggérés, le marché public de Bolton-Est est celui qui est le plus fréquemment visité, avec 44 personnes mentionnant le visiter au moins une fois par saison.

L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

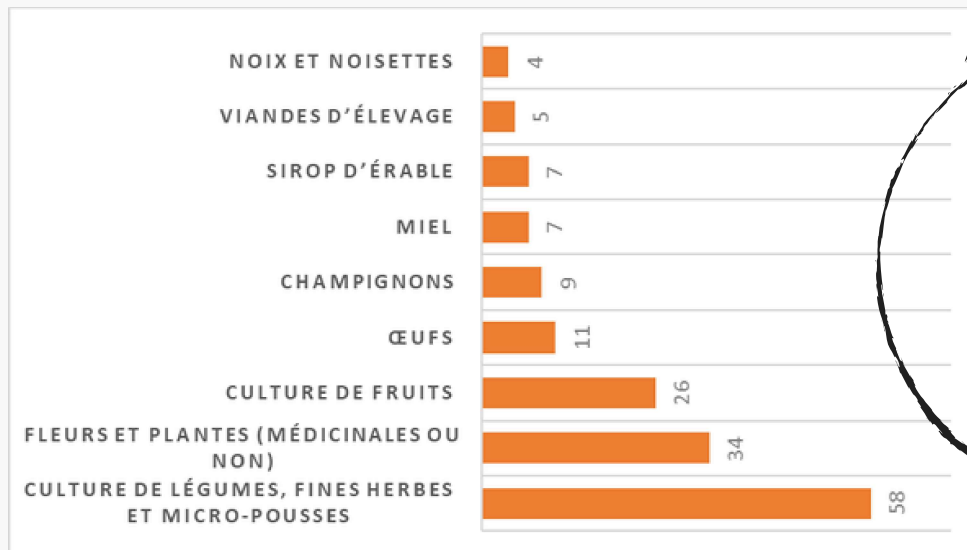
La production personnelle en bref

Selon les résultats du sondage réalisé en mars dernier dans le cadre du PDCN, plus de 75 % des 67 répondants produisent des aliments pour leur consommation personnelle ou celle de leurs proches (incluant la chasse, la pêche et la cueillette sauvage). Parmi les types d'autoproduction, on compte une majorité de répondants qui cultivent sur leur terrain, dans des bacs à jardin ou qui font de la cueillette sauvage.

Types de pratiques d'autoproduction des personnes ayant répondu au sondage.



Types d'autoproduction des personnes ayant répondu au sondage.



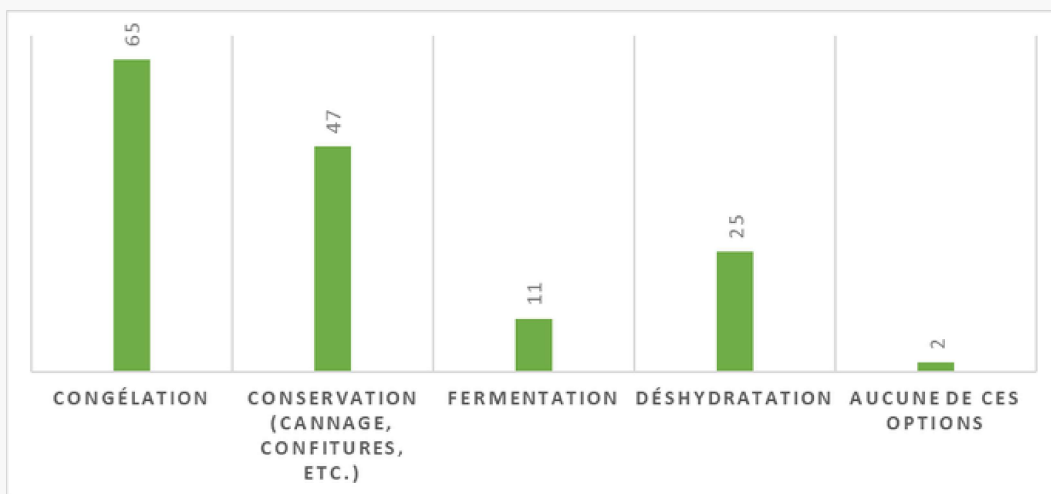
- 58 personnes cultivent des légumes, des fines herbes ou des micro-pousses
- Plus du 1/3 des répondants cultivent des fruits

L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

Les habitudes de conservation et de transformation

Une majorité de répondants réalisent des activités de conservation et de transformation. La congélation et la conservation (telle que le cannage, les confitures et autres) sont les principales activités réalisées. De plus, la coop du Grand-Bois réalise aussi des activités de conservation et de transformation, notamment par sa popote roulante.

Types de pratiques de conservation et de transformation des personnes ayant répondu au sondage.



L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

Les freins et les leviers à l'autoproduction

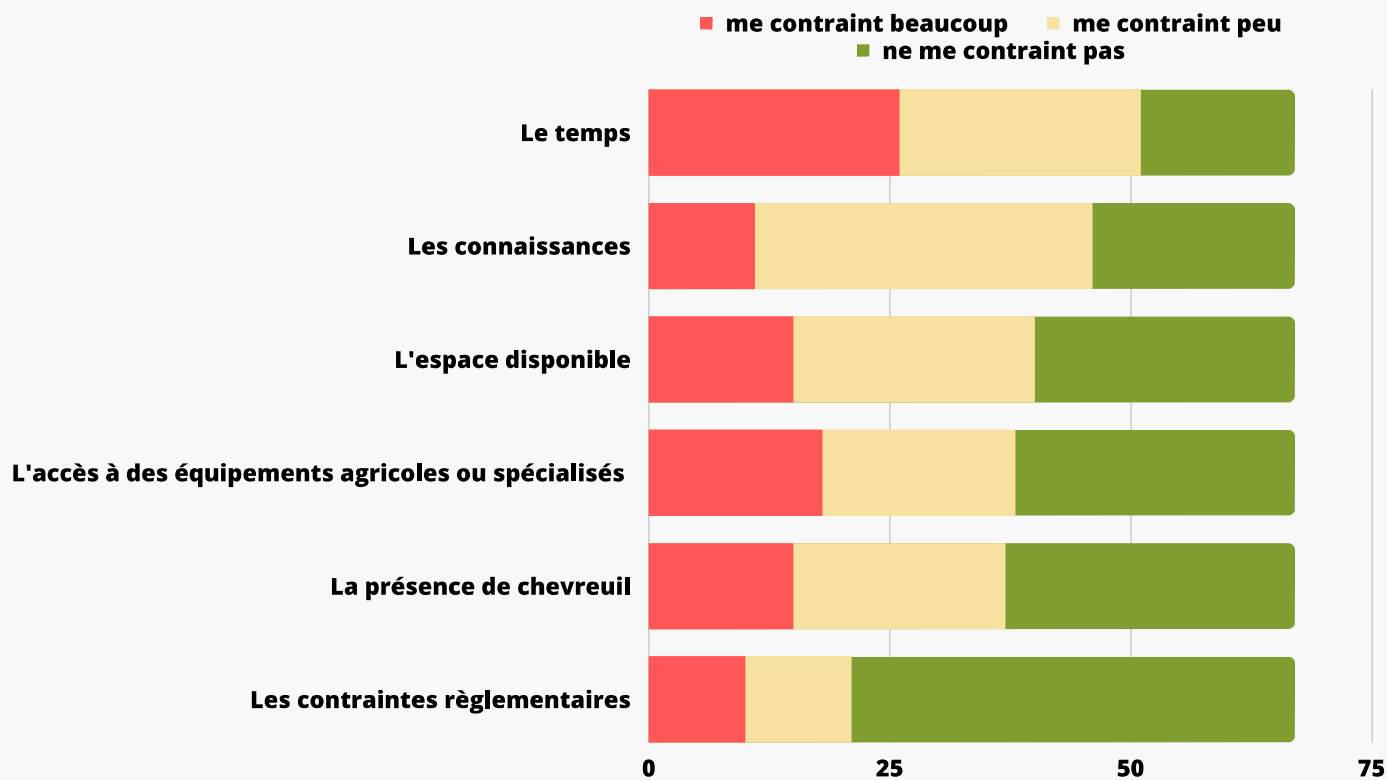
D'une part, la population a été sondée sur ce qui la motive ou ce qui la motiverait à cultiver et produire des aliments. D'une seconde part, elle a été sondée sur les contraintes associées à la production d'aliments.

Les facteurs motivant principalement les répondants sont donc :

- Avoir accès à une alimentation saine et savoir d'où provient son alimentation ;
- Réduire son impact sur l'environnement ;
- Réduire sa facture d'épicerie/ses dépenses ;
- Embellir son environnement

Ensuite, selon la question sur les principaux facteurs qui contraignent l'autoproduction, voici les principaux freins :

- Le temps ;
- Les connaissances ;
- L'espace disponible ;
- L'accès à des équipements agricoles spécialisés



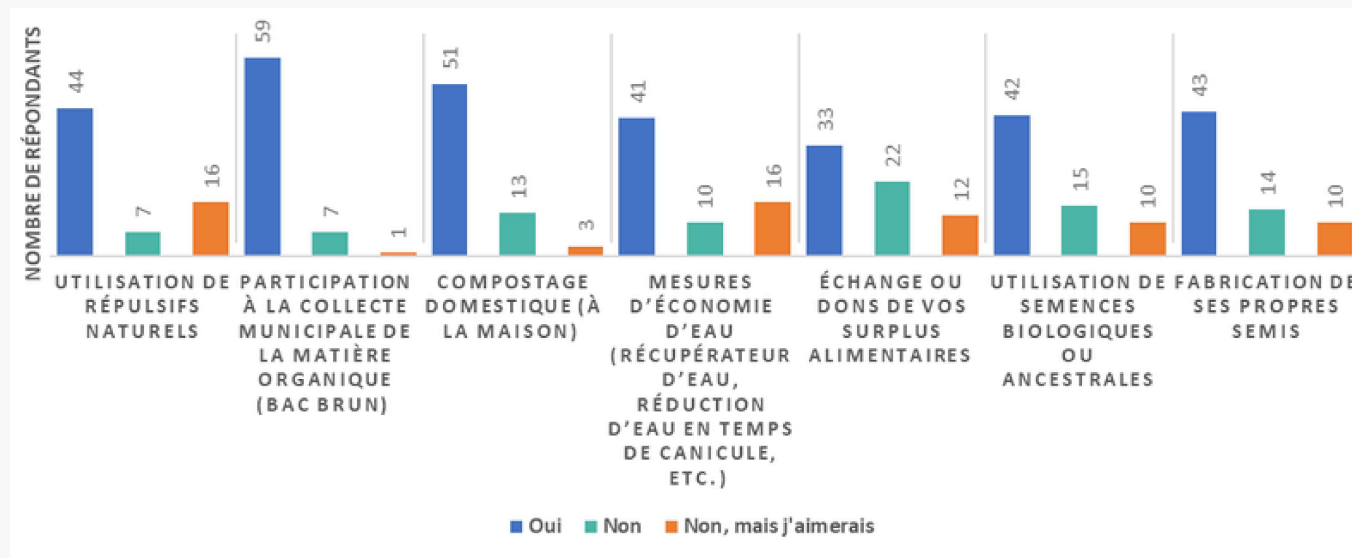
L'ALIMENTATION SUR LE TERRITOIRE

Les pratiques écoresponsables

Plusieurs pratiques reliées à l'autoproduction peuvent avoir des effets bénéfiques sur l'environnement et la santé humaine. Notamment, adopter des pratiques écoresponsables peuvent aussi aider les communautés et les individus à mieux s'adapter aux changements climatiques. Plus bas se trouvent donc les principales habitudes des répondants sur le plan des pratiques écoresponsables reliées au développement d'un système alimentaire plus durable.

- Plusieurs répondants (59/67) participent à la collecte municipale de matières organique et 51 répondants (51/67) font aussi du compostage domestique (à la maison) ;
- 16 répondants seraient intéressés à utiliser des répulsifs naturels ;
- 16 répondants seraient intéressés à utiliser des mesures d'économies d'eau et 41 en utilisent déjà.

Nombre de répondants réalisant certaines pratiques écoresponsables



LES PLANIFICATIONS PUBLIQUES

Les politiques municipales et de la MRC

La démarche de PDCN s'insère naturellement dans les politiques et la vision de la municipalité. Déjà, plusieurs actions ont été identifiées par la municipalité pour faciliter la promotion d'un système alimentaire durable. Le tableau suivant présente une liste des actions qui avaient déjà été mentionnées par Saint-Étienne-de-Bolton, ainsi que d'autres, intégrées dans les outils de développement de la MRC Memphrémagog. Ces propositions d'objectifs et d'actions ont permis de lancer la discussion autour de l'alimentation de proximité dans la municipalité. Plusieurs d'entre elles pourraient se retrouver dans le futur plan d'action.

Tableau 1. Détails des actions favorables au développement d'un système alimentaire durable par la municipalité de SEDB.

DOCUMENT	DESCRIPTION DES ACTIONS MENTIONNÉES PAR LA MUNICIPALITÉ
Plan stratégique 2020-2029	Les forêts et les boisés privés: Favoriser la plantation et la mise en valeur des arbres fruitiers
	La forêt municipale: Préparer un plan d'utilisation de la forêt municipale comme laboratoire public de gestion de forêt
	L'autonomie alimentaire: Appuyer l'action du Touski et de la Coop du Grand Bois pour la réduction du gaspillage alimentaire
	L'autonomie alimentaire: Mettre en valeur les produits locaux (œufs, ail, pommes, viande).
	L'autonomie alimentaire: Mettre sur pied un groupe de travail dont le mandat serait d'évaluer l'intérêt de créer une serre communautaire pour partir des semis, de relancer le projet de jardins communautaires, de favoriser le partage de connaissances et d'expertises en matière de jardinage
	L'autonomie alimentaire: Favoriser l'émergence des petits élevages et de cultures alternatives et revoir la réglementation sur les poulaillers et les petits animaux de ferme.
	Les matières résiduelles: Confier au CCE le mandat de développer des stratégies de réduction à la source vers un objectif zéro déchet.
Plan de gestion des matières résiduelles 2020-2027	Sensibiliser les différents générateurs au gaspillage alimentaire
	Poursuivre les mesures de sensibilisation touchant l'herbicyclage, le feuillicyclage et le compostage domestique

LES PLANIFICATIONS PUBLIQUES

Les politiques municipales et de la MRC

Tableau 2. Détails des actions favorables au développement d'un système alimentaire durable mentionnés par la MRC de Memphrémagog

DOCUMENT	DESCRIPTION DES ACTIONS MENTIONNÉES PAR LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG
Plan d'action du plan développement de la zone agricole (PDZA) de la MRC Memphrémagog	Soutenir le démarrage, la croissance et le maintien d'entreprises agricoles et agroalimentaires (producteurtransformateur) diversifiées.
	Stimuler l'achat local en soutenant nos marchés fermiers et autres circuits courts
	Mettre en place des projets permettant de valoriser les friches agricoles.
	Favoriser l'implantation de la relève, le transfert d'entreprise et l'accessibilité aux terres sur tout le territoire
	Accompagner les entreprises agricoles et agroalimentaires pour l'adoption de bonnes pratiques agroenvironnementales
	Réviser et harmoniser les règlements municipaux touchant les activités agricoles en concordance avec le nouveau schéma d'aménagement de la MRC
	Viser une cohabitation harmonieuse entre les producteurs, les citoyens et les élus.
	Sensibiliser les jeunes à l'agriculture et à la foresterie.
	Soutenir les initiatives de développement de communautés nourricières (PDCN) et d'agriculture urbaine auprès des municipalités qui le souhaitent afin d'augmenter l'autonomie alimentaire, les saines habitudes alimentaires et le développement du tissu social.
Shéma d'aménagement et de développement durable de la MRC de Memphrémagog	Promouvoir l'engagement fort envers la préservation et la valorisation de son environnement et de ses milieux naturels
	Promouvoir un tissu économique consolidé, diversifié et structurant, où les secteurs agricoles et forestiers sont consolidés, diversifiés, et des modèles innovants sont mis de l'avant
	Encourage un modèle de gouvernance innovant, participatif, efficient et transparent, qui est guidé par la poursuite de l'intérêt collectif et prend en considération les principes de développement durable

LES PLANIFICATIONS PUBLIQUES

La réglementation

La réglementation peut s'avérer être un outil facilitateur ou contraignant au développement d'un système alimentaire dans différents cas. La municipalité de SEDB fait part de plusieurs règlements concernant l'agriculture sur son territoire. Ci-bas se retrouvent les principaux éléments d'intérêt (liste non exhaustive) du règlement de zonage. De plus, les zones agroforestières sont règlementées par plusieurs autres règlements non mentionnés ici.

Tableau 3. Résumé des principaux règlements municipaux traitant d'autoproduction

Sujet	Résumé de la réglementation (certaines sections sont peut-être manquantes)
Si le terrain a une superficie de moins de 10 000 m ² et de 2 000 m ² et plus	
Poules, cailles et lapins et construction de poulailler ou clapier	Sur le terrain sont permis: 5 poules, 20 cailles et 10 lapins.
	Un seul poulailler/clapier et un seul enclos est autorisé par terrain.
	Plusieurs normes à respecter concernant les dimensions du poulailler ou clapier.
	Aucune enseigne annonçant ou faisant référence à la vente ou la présence d'un élevage domestique n'est autorisée.
Si le terrain a une superficie de 1 hectare (10 000 m ²) et plus	
Poules, cailles et lapins et construction de poulailler ou clapier	Un maximum de 4 unités animales par hectare, sans jamais excéder un total de 10 animaux sauf les volailles dont le total maximal est établi à 50 animaux.
Si le terrain a une superficie de moins de 2 000 m ²	
Poules, cailles et lapins et construction de poulailler ou clapier	Tous les animaux de ferme sont interdits ainsi que leurs aménagements.
Kiosque temporaire pour la vente de produits saisonniers	Le kiosque est situé sur le terrain de l'exploitation agricole et au moins 80 % des produits qui y sont vendus proviennent de cette exploitation
	Le kiosque est exploité par le propriétaire ou le locataire de cette terre agricole, laquelle compte une superficie minimale de 1 hectare
	Un seul kiosque y est autorisé, d'une superficie maximale de 38 m ² . Il doit être implanté à une distance minimale de 5 m de l'emprise de la voie publique et à 10 m de tout bâtiment
	Le kiosque et l'ensemble des autres infrastructures doivent être enlevés et entreposés dès la fin de la période de vente.
Ruche	Les ruches doivent être implantées à une distance minimale de 15 m de tout bâtiment résidentiel.
Serre ou solarium	La marge dans la cour avant et latérale minimale est de 2m. La marge dans la cour arrière est de minimum 2 m.
	Une seule serre artisanale est autorisée par bâtiment principal.
	La superficie maximale autorisée pour une serre est fixée à 2 % de la superficie du terrain, sans toutefois excéder 40 m ² .
	La hauteur maximale permise (au faite du toit) est de 4,5 m, sans toutefois excéder la hauteur du bâtiment principal.
	Pour les usages autres qu'agricoles, permis uniquement sur un terrain transversal du côté opposé à l'adresse civique. Dans ce cas, la marge avant minimale est de 3 m si l'accès est possible, et de 1 m s'il y a non-accès. La marge latérale minimale est de 1 m.

LES INITIATIVES SUR LE TERRITOIRE

La section suivante présente plusieurs initiatives du système alimentaire de Saint-Étienne-de-Bolton, présentées selon les cinq ingrédients d'un système alimentaire durable (démarche de Vivre en ville présenté en introduction). En survol, voici un aperçu des ingrédients que l'on désire favoriser pour avoir un système alimentaire durable.



Un territoire productif

Le territoire productif est protégé, utilisé et mis en valeur. Une agriculture plurielle (communautaire, personnelle et commerciale) est favorisée. On peut donc penser aux producteurs.trices du territoire qui contribuent à nourrir la population.



Des entreprises prospères et responsables

Les entreprises alimentaires sur le territoire contribuent de façon durable à alimenter la population et sont soutenues afin d'assurer leur pérennité.



Un accès amélioré aux aliments sains

Des stratégies et des initiatives sont mises en place pour augmenter l'accès à des aliments sains à toute la population. Ici sont incluses, par exemple, toutes les initiatives reliées aux transports vers les aliments, à la réduction de l'insécurité alimentaire, etc.



Une demande de proximité accrue

La demande et l'offre pour les produits locaux sur le territoire sont plus grandes et plus accessibles. Cet ingrédient considère, entre autres, l'éducation et la sensibilisation autour de l'offre de circuits courts et de l'alimentation.



Un cycle de vie optimisé

Le cycle de vie des aliments est optimisé afin que le gaspillage alimentaire soit réduit.

1. UN TERRITOIRE PRODUCTIF



L'Érablière du lac Libby



L'Érablière du lac Libby est une petite érablière de 3000 entailles. Elle fait la production de sirop d'érable, de beurre d'érable, de sucres mous et de cassonade. Ses produits sont vendus à la ferme et l'érablière est en pleine production depuis 2021.

Opéré par M. Stéphane Loiselle, Marie-Claude Blondin et la relève!

Remerciement à Marie-Claude Blondin pour l'écriture du texte et les photos



La cabane à sucre Vincent



La cabane à sucre Vincent est une petite cabane à sucre de fabrication artisanale qui bouille son eau d'érable au bois pour en faire du sirop d'érable. Aujourd'hui, ce sont 3500 érables qui se font entailler annuellement. Leurs produits sont vendus en vente libre-service avec ceux de la Bergerie des trois coteaux!

1. UN TERRITOIRE PRODUCTIF



La Bergerie des trois coteaux



En production ovine sur la ferme familiale des Vincent depuis 2017, la Bergerie des trois coteaux offre de la viande d'agneau locale, de qualité et produite à petite échelle. Leurs produits sont disponibles en tout temps à un kiosque libre-service ou sur commande pour des agneaux complets.

Remerciement à Jean-Sébastien Brûlotte pour l'écriture du texte et les photos



La ferme Berger et Lacroix



La Ferme Berger & Lacroix est une entreprise familiale spécialisée dans la production de sirop d'érable et de ses différents produits dérivés. Établie à SEDB depuis 1906, leur érablière est transmise de père en fils depuis 115 ans. Aujourd'hui, Gaétan Berger, issu de la quatrième génération, a repris le flambeau de ses aïeux. Avec sa conjointe, Martine Lacroix, et leurs quatre enfants, ils exploitent l'érablière comme au temps de ses ancêtres. La sève recueillie à la chaudière est bouillie sur feu de bois et les produits dérivés sont produits à partir de leur sirop d'érable.

Texte tiré du Facebook de la ferme Berger et Lacroix

1.UN TERRITOIRE PRODUCTIF



Natur'ophile



Natur'Ophile est une entreprise familiale qui opère en partenariat avec la nature. Elle entretient un attachement et un respect profond à la terre. Leurs produits, principalement à base de miel, sont en vente à différents endroits en Estrie.

Photos tirées du facebook de Natur'ophile



La ferme Thomas



Serge Thomas a pris la relève de sa ferme familiale, autrefois ferme laitière dirigée par son grand-père et son père, pour en faire une ferme de bovins de boucherie. Avec un peu plus d'une vingtaine de bœufs et de veaux, la ferme Thomas élève leurs animaux par passion!

Tiré du vidéo Gens de mémoire - L'agriculture à SEDB

1. UN TERRITOIRE PRODUCTIF



Au verger Bleu Camerise



À l'automne 2018, nous avons décidé d'implanter un verger de 1000 camérisiers de culture écologique (sans produit chimique) avec quatre variétés de cultivars.

La majorité de la production est vendue à la ferme qui est ouverte à l'autocueillette, à la vente de paniers de camerises fraîches et congelés ainsi que vendue dans des marchés publics de la région.

La mission de notre entreprise est de produire la camerise écologique et de faire connaître les bienfaits et la valeur ajoutée de ce fruit à une clientèle désireuse de bien s'alimenter. Nous voulons favoriser le système agroalimentaire de proximité qui est bénéfique au développement local et durable dans un environnement agréable pour notre communauté.

Remerciement à Suzanne Isabelle pour l'écriture du texte

Désignation ville amie des abeilles



Saint-Étienne-de-Bolton a été désignée Ville amie des abeilles de Bee City Canada vise à contribuer à la protection des abeilles et des autres pollinisateurs. La municipalité s'est donc engagée à assurer une meilleure protection des pollinisateurs sur son territoire.

2. UN ACCÈS AMÉLIORÉ AUX ALIMENTS SAINS

La COOP du Grand-Bois / Coopérative de solidarité



En décembre 2009, la coopérative a été constituée sous la forme d'une coopérative de solidarité. Un local a été trouvé et acheté, le 12, rue Principale. Les membres se sont retroussé les manches et ont nettoyé et aménagé la maison pour en faire un petit local fonctionnel et convivial. La coop a ouvert ses portes à l'automne 2011.

La coopérative s'est donné pour mission de participer à la revitalisation du centre du village de Saint-Étienne-de-Bolton tout en répondant à des besoins clairement identifiés par la population locale lors de sa création. Elle met en place une structure de soutien et d'animation qui valorise les talents locaux, offre un éventail de produits et services originaux répondant aux besoins et au développement de la solidarité au sein de sa communauté. Elle multiplie les occasions de faire se rencontrer les citoyens et amis du village afin qu'ils développent entre eux des liens qui donnent le goût de s'entraider, de s'épauler et d'avoir du plaisir ensemble. C'est ce sens de solidarité et d'appartenance qui fait la force et l'identité d'un village.

Parmi les activités offertes, on peut compter des activités de cuisine communautaire, des dons aux paniers de Noël pour les familles dans le besoin, des conférences animées sur différents thèmes, dont le jardinage. Enfin, la coop du Grand-Bois permet aux citoyens d'avoir accès, notamment, à un lieu de rencontre via un café-bistro et d'assister à des activités socioculturelles. Véritable service pour les citoyens, ce lieu fait également office de mini-épicerie, de bibliothèque, de bureau de poste et d'espace bureau avec Wi-Fi.

Remerciement à Yves Fallu pour l'écriture du texte

3. DES ENTREPRISES PROSPÈRES ET DURABLES

La Petite fiole



La petite fiole est l'entreprise d'une herboriste créative qui produit une multitude de produits naturels à l'aide d'ingrédients éthiques et équitables, de grande qualité et sans cruauté animale. Parmi les éléments comestibles qu'elle offre, on compte plusieurs produits médicinaux.

4. UNE DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE



Un poulailler communautaire

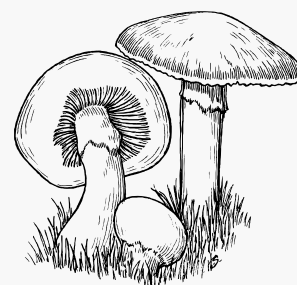
Cette initiative à vocation éducative a pris forme en 2021. Le poulailler communautaire comprend cinq poules Chanteclerc, qui sont logées dans le cœur du village et partagées à travers différentes familles.

En 2021, ce sont une trentaine de résidents qui ont mentionné leur intérêt. Cette initiative de David Auclair et Emmanuelle Vincent Racicot permet de partager les tâches reliées à la garde de poules, tout en s'entraïdant et en apprenant. Enfin, avant de commencer la garde des poules, chaque participant doit suivre une petite formation.

4. UNE DEMANDE DE PROXIMITÉ ACCRUE

Une multitude d'activités éducatives

La municipalité, en collaboration avec différentes organisations telles que la COOP du Grand-Bois, offre plusieurs activités éducatives ponctuelles pour enfants, adultes et familles. On peut notamment compter des journées en milieu naturel, des activités et conférences sur le jardinage, les plantes médicinales, les champignons et plusieurs autres.



Projet d'apiculture communautaire

Depuis 2017, le Rucher Boltonnois a six ruchers communautaires établis à Bolton-Est et dans les municipalités voisines, dont une à Saint-Étienne-de-Bolton. Ces ruches sont adoptées par des familles pour une saison et partagées durant ce temps. Ce sont ces familles qui s'occuperont de l'entretien de la ruche et récolteront le miel pour en conserver une partie.



5. UN CYCLE DE VIE OPTIMISÉ

Le frigo communautaire Touski-s'mange



Le principe est simple. Tous les invendus ou les restes de nourriture consommables sont déposés dans un réfrigérateur accessible à toute la population. Chacun est invité à venir y déposer ses aliments et à y prendre ce qu'il désire. Cette initiative a vu le jour à la fin de l'année 2018 et permet de récupérer un grand nombre de nourritures qui serait autrement gaspillé. De plus, lorsque ces restes ne sont pas consommés par les humains, ils sont revalorisés et donnés aux animaux pensionnaire du centre de réhabilitation de la faune le refuge Lobadonaki.

Ce sont maintenant 15 partenaires qui font vivre ce frigo, où 25 tonnes de nourriture ont été valorisées en 2020, avec moins de 4% de cette nourriture qui a été valorisée par les animaux.

De plus, en collaboration avec la COOP du Grand-Bois, le Touski a récemment ouvert une cuisine collective pour distribuer les surplus aux familles dans le besoin.

En parallèle, d'autres initiatives de partage ont aussi vu le jour, notamment le Touski's Met, une friperie alternative.



Initiative municipale: composteur domestique à prix réduit et distribution de compost



Depuis un certain nombre d'années, la municipalité propose aux citoyens la possibilité d'acheter un composteur domestique pour leurs résidus alimentaires et leurs déchets végétaux à un tarif réduit.

De plus, la municipalité offre aussi la distribution de compost chaque été.



LISTE DES ACTEURS DU SYSTÈME ALIMENTAIRE À PROXIMITÉ DE SEDB



Un territoire productif

Eastman: La Barouette, Les Serres Simard, Jardins communautaires sur un terrain municipal, Érablière Simard et Côté, Le Boucanier, le P'tit creux Eastman

Bolton-Est: les jardins communautaires Bloomfield, municipalité amie des abeilles, la ferme les Jardins Bolton, la ferme la Carotte Sauvage, la ferme Yakitiyack S.E.N.C., la ferme Humminghill

Bolton-Ouest: la ferme de la Racine Carrée, le domaine Highland aux quatre vents, Apiculture Wb Inc., Érablière Paul Hébert, Érablière Martin au Carré, la ferme Badger, la ferme Le poulailler, Les oeufs Jacques Leblanc, Le houblon Marc Bélanger, la ferme Manier Daou Lenn



Des entreprises prospères et responsables (ou ayant le potentiel)

Eastman: Mademoiselle Nature inc. . Chez Dora Boulangerie artisanale, les Marchés Tradition JP Lafontaine, pâtisserie Dorville, Bistro pub McMurray, Bistro Pépito, La Station, le Bunker, Le côte Eastman, O'Dac Eastman, Spa Eastman

Bolton-Est: Microbrasserie Brassé Serré, le bistro du Rucher Boltonnois

Waterloo: IGA Marché Plouffe Waterloo Inc., la bouchère



Un accès amélioré aux aliments sains

Eastman: Frigo communautaire

Bolton-Est: Les cuisines collectives du marché public

Une demande de proximité accrue

Eastman: Marché public Eastman

Bolton-Est: Le rucher Boltonnois, le marché public de Bolton-Est

Waterloo: Marché Foster



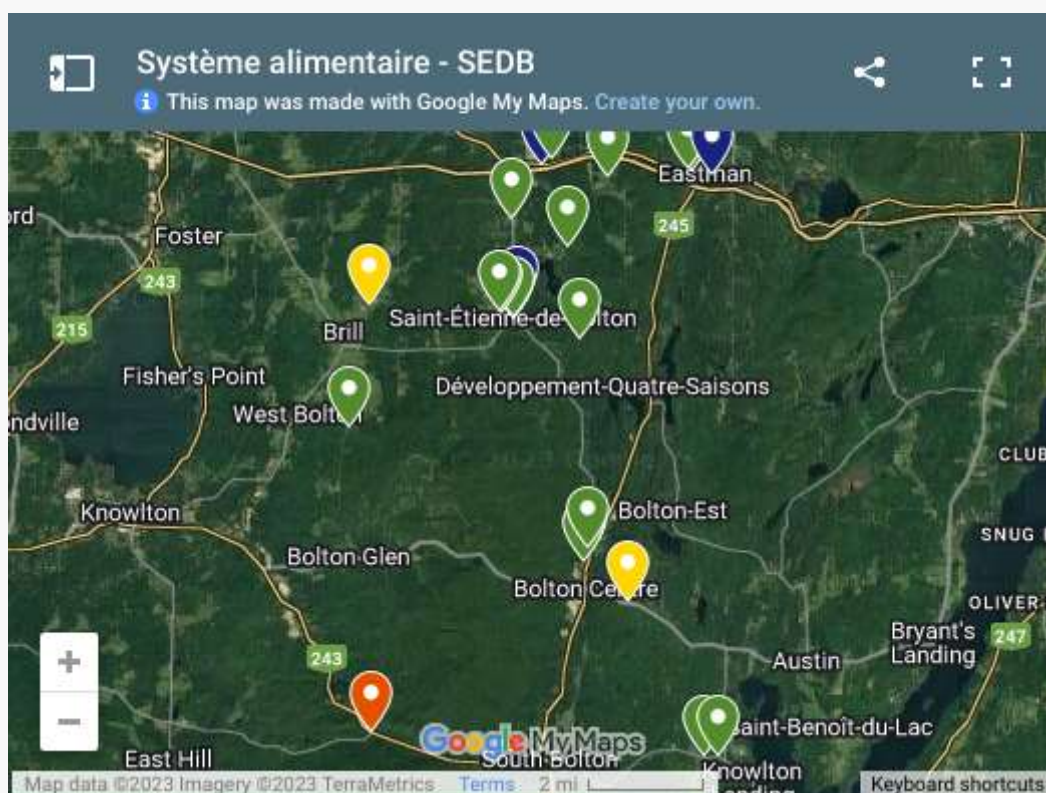
UNE CARTE DES INITIATIVES ET PRODUCTEURS LOCAUX DE ST-ÉTIENNE-DE-BOLTON

Afin de vous aider à repérer les initiatives et producteurs locaux, une carte a été mise sur pied, recensant la majorité des initiatives présentes à Saint-Étienne-de-Bolton. C'est une carte participative, où tous et toutes sont les bienvenus.e.s à venir ajouter leurs initiatives.

Vous pouvez accéder à la carte en suivant le lien ici →

[https://www.google.com/maps/d/edit?](https://www.google.com/maps/d/edit?hl=fr&mid=1ViuFOsYY3WAmKxfTApIXCXUQEuc9dpc&ll=45.23711655494796%2C-72.45237807862641&z=11)

[hl=fr&mid=1ViuFOsYY3WAmKxfTApIXCXUQEuc9dpc&ll=45.23711655494796%2C-72.45237807862641&z=11](https://www.google.com/maps/d/edit?hl=fr&mid=1ViuFOsYY3WAmKxfTApIXCXUQEuc9dpc&ll=45.23711655494796%2C-72.45237807862641&z=11)

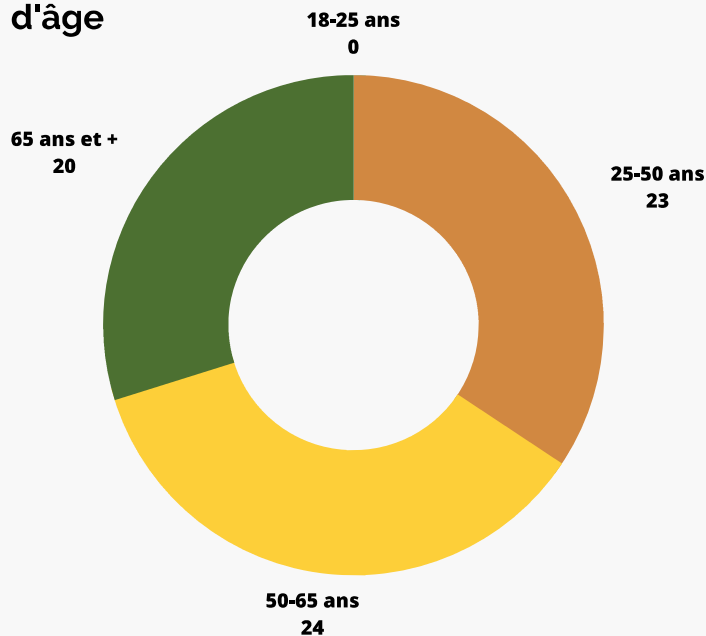


Pour faire rayonner vos initiatives au niveau provincial, on vous invite aussi à les ajouter sur le site Cultives ta ville ici: <https://cultivetaville.com/fr/>

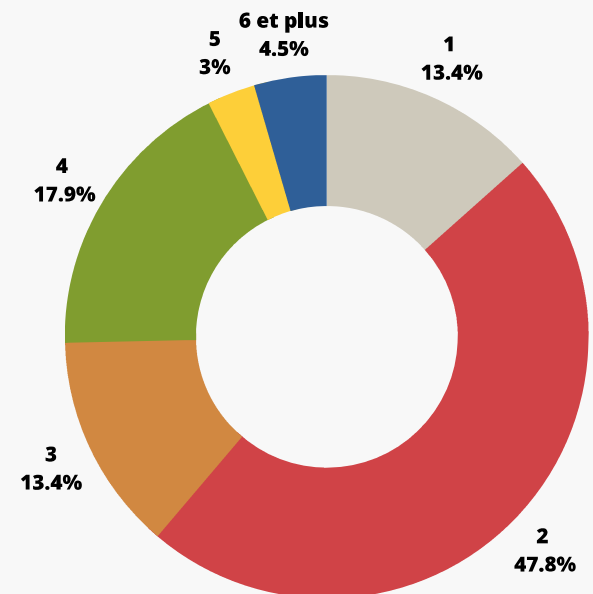
PROFIL DES RÉPONDANTS AU SONDAGE

Comme mentionné plus tôt, ce sont 67 stéphanois et stéphanoises qui ont répondu au sondage. Ce sondage visait à mieux connaître les habitudes de consommation des citoyens et citoyennes. Plus bas, voici un bref aperçu du profil des répondants.

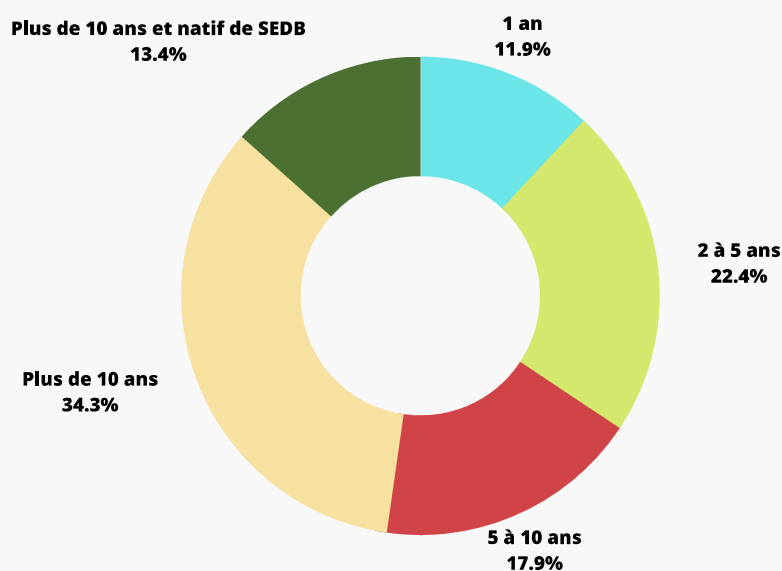
Nombre de répondants par tranche d'âge



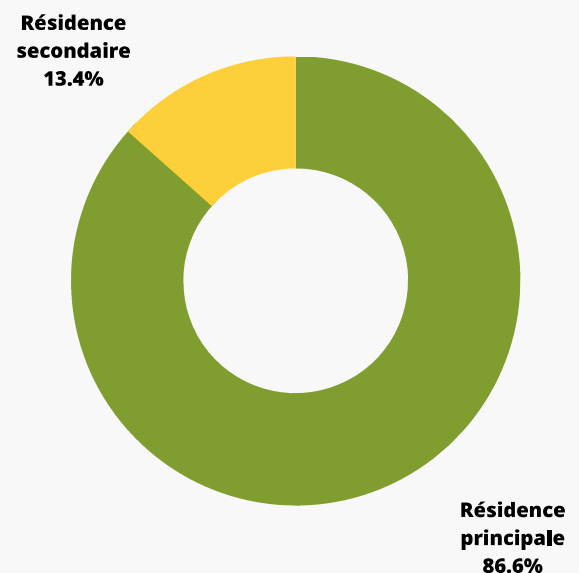
Nombre de personnes par ménage



Nombre d'années de résidence à SEDB



Type de résidence



AUTRES RESSOURCES

Liste des ressources offertes dans la MRC de Memphrémagog

Sécurité alimentaire

- CÉSAM - comité sécurité alimentaire Memphrémagog - Le comité sécurité alimentaire Memphrémagog
- La Banque alimentaire de Memphrémagog (BAM)

Cuisines collectives Bouchée Double (groupe de cuisson à divers endroits : Bolton-Est, Eastman)

- La Fabrique du Mont Carmel - dépannage alimentaire

Soutien aux producteur.trice.s

- L'ARTERRE: service de jumelage pour les aspirants-agriculteurs et les propriétaires de terres ou de fermes

DIAGNOSTIC

Cette section présente les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces à la création d'une communauté nourricière dans la municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton. Ce sont donc des éléments du portrait présentés plus haut et lors de discussions, qui ont été ressortis par le comité communauté nourricière et les citoyen.ne.s ayant participé au forum citoyen du 20 juin 2023.



DIAGNOSTIC

Les forces à conserver pour cheminer vers la création d'une communauté nourricière

Une communauté engagée et prête à participer

- Une population qui valorise le partage et les échanges entre la population
- Un désir de participer aux activités et de s'impliquer dans le développement d'une communauté nourricière
- Une grande volonté de la part des élu.e.s à participer au développement d'une communauté nourricière
- Un comité de la communauté nourricière de plus d'une dizaine de personnes impliquées dans la démarche
- Une diversité d'événements populaires dans la municipalité

Une communauté aux multiples ressources

- Présence d'acteurs possédant plusieurs connaissances en lien avec la création d'une communauté nourricière (production, transformation, récupération d'aliments, etc.)
- La communauté perçoit l'autoproduction comme étant une grande force sur le territoire
- Présences d'initiatives communautaires et locales structurantes pour le développement du PDCN (le Touski, la coop du Grand-Bois, le poulailler communautaire, la vache communautaire, etc.)
- Grand intérêt de récolter et d'apprendre à consommer ce qui est déjà présent dans les forêts de la municipalité, tout en les bonifiant pour créer des forêts nourricières

DIAGNOSTIC

Les faiblesses à travailler pour cheminer vers la création d'une communauté nourricière

Un partage et une diffusion d'information à améliorer

- Les citoyen.ne.s ont fait part de la nécessité à augmenter la communication entre les membres de la communauté, incluant les résidents saisonniers, afin d'augmenter le partage d'informations, de connaissances, de surplus alimentaires, de semis, d'outils agricoles spécialisés, etc.
- La population est très étalée sur le territoire, ce qui augmente la difficulté de rejoindre les personnes qui ne résident pas dans le cœur villageois.

Un sol peu propice à l'agriculture

- Le territoire de la municipalité comporte plusieurs milieux naturels, qui ne permettent pas le développement de l'agriculture traditionnelle
- Une majeure partie du sol est caractérisé par du roc solide et un sol n'offrant peu ou pas de possibilité de culture ou de pâturage.

Une réglementation limitante

- À différents moments de la démarche, les citoyen.ne.s ont mentionné plusieurs limitations dans la réglementation municipale, notamment en ce qui trait de l'élevage de petits animaux de ferme sur des terrains privés, la vente de produits alimentaires, la construction de serres, etc. Les lois et les règlements gouvernementaux sont aussi mentionnées comme étant un frein.

Des ressources financières limitées

- La réalisation du plan de développement d'une communauté nourricière devra être soutenue par de l'aide financière.

DIAGNOSTIC

Les opportunités à explorer pour cheminer vers la création d'une communauté nourricière

Un contexte favorable à l'émergence d'une communauté nourricière

- Depuis la pandémie, plusieurs opportunités de développer le système alimentaire locales se présentent. Encourager d'une part par la MRC de Memphrémagog et le gouvernement du Québec, le développement d'un plan d'une communauté nourricière s'intègre organiquement dans le développement municipal.
- Plusieurs subventions pourraient permettre de mettre en œuvre les actions du plan.
- Présence d'un engouement pour l'alimentation locale et saine.
- Pluralisation des méthodes d'agriculture.

Des relations intermunicipales essentielles

Étant donné la nature peu fertile du sol, la municipalité ne pourra pas être autonome alimentaire en considérant seulement son territoire. Il y a donc une opportunité de collaborer avec les municipalités voisines afin de développer des systèmes alimentaires complémentaires.

DIAGNOSTIC

Les menaces à se méfier pour cheminer vers la création d'une communauté nourricière

Les changements climatiques

- Les changements climatiques et les conséquences qui s'en suivront apportent plusieurs incertitudes, qui pourraient potentiellement atteindre la résilience du système alimentaire de la municipalité.

La complexité d'un système alimentaire

- Un système alimentaire comporte plusieurs acteurs, infrastructures et services, qui sont à la fois dépendant des paliers gouvernementaux fédéral, provincial et municipal, complexifiant la modification du système.
- La municipalité devra nécessairement s'assurer de la mise en oeuvre du plan d'action et de la pérennité de cette démarche.
- Des mécanismes devraient être instaurés afin d'assurer la pérennisation des initiatives déjà en place.

RÉFÉRENCES

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec. (CDAQ). (2021). Plan d'adaptation de l'agriculture de l'Estrie aux changements climatiques. Agriclimat. Tiré de : [Agriclimat_Plan-adaptation_Estrie.pdf](#)

Gouvernement du Canada, Statistique Canada. (2021). Profil de recensement de la population de Saint-Étienne-de-Bolton et de la MRC Memphrémagog. Tiré de : Tableau de profil, Profil du recensement, Recensement de la population de 2021 - Saint-Étienne-de-Bolton, Municipalité (MÉ) [Subdivision de recensement], Québec;Memphrémagog, Municipalité régionale de comté (MRC) [Division de recensement], Québec ([statcan.gc.ca](#))

Gouvernement du Québec, ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ). (2023). Documentation interne.

MRC de Memphrémagog. (2014). Plan de développement de la zone agricole (PDZA). Tirée de : Plan de développement de la zone agricole ([d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net](#))

MRC de Memphrémagog. (2022). Plan d'action du PDZA 2022-2026 . [2022_plan-action-pdza.pdf](#) ([d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net](#))

MRC de Memphrémagog. (2023). Carte-vélo officielle 2023-2024. Tiré de : [carte-velo-MRC20220131-TEST](#) ([d12oqns8b3bfa8.cloudfront.net](#))

Saint-Étienne-de-Bolton. (2014). Plan d'urbanisme stratégique. Tiré de : [2014_04_reglement_plan_d_urbanisme_mj_juillet_2017.pdf](#) ([sedb.qc.ca](#))

Saint-Étienne-de-Bolton (2020). Plan d'action stratégique 2020 – 2029. Tiré de : https://www.sedb.qc.ca/?ssid=nkkt68kywy9ydy1&ssname=plan_action_strat.pdf

Saint-Étienne-de-Bolton (2023). Site de la municipalité. Tiré de : <https://www.sedb.qc.ca/fr/accueil.htm>

Saint-Étienne-de-Bolton. (SEDB). (sans date). Origines. Tiré de : <https://www.sedb.qc.ca/fr/origines-2.htm>

Vivre en ville. (2015). Système alimentaire durable. Tiré de : Système alimentaire durable - Collectivités viables ([collectivitesviables.org](#))

Vivre en ville (2021). Les ingrédients d'une communauté nourricière. Tiré de : [vivreenville.org](#)



Parc municipal de SEDB- secteur de l'étang, photo tirée de: MRC de Memphrémagog, 2023



Ce projet bénéficie d'une aide financière du gouvernement du Québec dans le cadre du programme Action-Climat Québec et rejoint les objectifs du Plan pour une économie verte 2030.